



Palézieux, le 3 mars 2009

Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village

Préavis municipal 03/09 concernant un crédit pour la régénération et l'aménagement du terrain du centre scolaire pour la pratique du Rugby

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

L'an dernier, la Commune de Palézieux a eu le plaisir d'accueillir le Club de Rugby de la Haute-Broye tout fraîchement formé par des passionnés de la région du ballon ovale qui cherchaient des installations pour s'y établir.

Actuellement, ce Club effectue ses entraînements sur le terrain de sport du Centre scolaire et il participe depuis l'automne dernier au championnat régulier mais il doit s'exiler pour les matchs dit « à domicile » auprès de clubs disposant d'un terrain.

Sur la base de l'engouement qui existe dans la région autour de cette discipline, le Comité du Club s'est approché de la Municipalité afin de trouver une solution pour effectuer les matchs à Palézieux.

Tenant compte du dynamisme du Comité et favorable à soutenir ce club comme elle le fait pour d'autres sociétés, la Municipalité a accepté d'entrer en matière pour apporter quelques améliorations au terrain et fournir l'équipement nécessaire pour les matchs dont le coût est estimé à fr. 20'000.— env.

Il est à noter qu'une demande de subvention est en cours auprès du Sport-Toto et, qu'en cas d'accord, la part à charge de la Commune pourrait être réduite.

Financement :

Les liquidités de la caisse communale sont suffisantes pour financer l'entier du crédit relatif à ce projet. Selon le règlement sur la comptabilité des communes, ce dernier sera amorti en 30 ans à raison de fr. 670.— env. par année à partir de l'exercice 2010.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, estimant que la pratique de ce sport est bénéfique pour nos jeunes et que le Club de Rugby de la Haute-Broye améliore la palette des activités mise à la disposition de la population, la Municipalité de Palézieux vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :





Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village

LE CONSEIL COMMUNAL DE PALEZIEUX


- vu le préavis municipal No 03/09 du 3 mars 2009,
- entendu le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'accorder à la Municipalité le crédit de fr. 20'000.- pour la régénération et l'aménagement du terrain du centre scolaire pour la pratique du Rugby
2. d'autoriser la Municipalité à financer ce dernier avec les liquidités de la caisse communale.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Christian Bays



Le Secrétaire



Jean-Daniel Graz

